

## **FICHE DE POSTE RESPONSABLE DU SERVICE EAU – ASSAINISSEMENT – ENVIRONNEMENT**

(CADRE D'EMPLOI DES AGENTS DE MAITRISE OU TECHNICIENS TERRITORIAUX)

Sous l'autorité du Directeur des Services Techniques de la Mairie de Carentan-les-Marais, vous assurerez l'animation, la définition des orientations stratégiques et la coordination des services des régies municipale de l'eau et de l'assainissement sur le territoire de la Commune. A cet effet vous aurez à :

- Evaluer les effets et impacts de la politique publique en matière d'eau potable et d'assainissement
- Définir et hiérarchiser les objectifs prioritaires de la régie eau et assainissement, Uniformiser les pratiques sur l'ensemble du territoire de la commune nouvelle (regroupant trois régies directes et un SIAEP)
- Organiser et mettre en œuvre la politique sur l'eau potable et l'assainissement décidée par la Commune en concertation notamment avec l'Agence de l'Eau et le Département
- Coordonner, pilote et évaluer les projets décidés par le Conseil Municipal après validation par le Conseil d'Exploitation de la régie.
- Participer activement à l'exploitation et à la gestion des installations de transport et de traitement de l'eau. A ce titre, organiser et optimiser l'activité du service. Etre le référent de la Commune auprès des organismes de contrôle de la qualité de l'eau. Apporter son expertise en matière de qualité (notamment sur le suivi et l'amélioration de la qualité de l'eau)
- Participer activement à l'exploitation et à la gestion des installations de traitement des eaux usées, des réseaux de collecte des eaux usées et également des eaux pluviales notamment en ce qui concerne leur entretien. A ce titre, organiser et optimiser l'activité du service. Etre le référent de la Commune auprès des instances de contrôle des rejets après traitement des effluents.
- Poursuivre l'exécution de la politique de qualité entreprise par la Commune en particulier au niveau de l'assainissement. Participer à ce titre aux revues de direction et aux audits internes et externe et être force de proposition.
- Assurer le contrôle des rejets et notamment ceux des industriels et préparer les conventions et autorisations de déversement au réseau communal d'assainissement (Mise en place de Tableaux de bords)
- Préparer le rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement.
- Assurer la veille juridique en matière d'eau potable et d'assainissement
- Assister techniquement et juridiquement le Maire en sa qualité de représentant de la régie, auprès des partenaires et des prestataires. Participer activement à la gestion technique de la Station Communale d'Épuration et s'assurer du suivi des prestations confiées à l'entreprise en particulier en ce qui concerne les procédures, la qualité des rejets et le suivi de plan d'épandage des boues.

- Etre le référent auprès des services de l'Etat, de l'Agence de l'Eau, de la Région, du Département et des entreprises prestataires.
- Participer à la préparation et propositions du budget annuel et en suivre les crédits affectés aux travaux (neuf, entretien et maintenance).
- Assurer la préparation et l'exécution des actes administratifs relevant de la direction (délibérations, rapports annuels, procédures de marchés publics et/ou délégation de service public, arrêtés....)
- Participer à l'élaboration et au suivi des diagnostics en matière d'eau potable et d'assainissement. A ce titre, renseigner les services quant à la conformité des raccordements des usagers notamment lors des mutations immobilières et des demandes de documents d'urbanisme (Mise en place de tableaux de bords)

#### **POUR CE QUI CONCERNE LE VOLET ENVIRONNEMENT**

- Procéder au suivi des établissements classés pour la protection de l'environnement (ICPE) en relation avec les services de l'Etat et apporter un avis technique au vu du dossier d'enquête préalable à l'autorisation d'exploitation de manière à éclairer le Maire et les élus du Conseil Municipal.

#### **FORMATION SOUHAITEE – COMPETENCES ET QUALITES REQUISES**

Diplôme bac +2 /+3 au minimum exigé dans le domaine de l'environnement (Licence professionnelle « métiers de la protection de l'environnement et des milieux naturels » / B.T.S. Gestion et Protection de la Nature ; BTS Gestion et Maîtrise de l'Eau. / D.U.T génie biologique - option génie de l'environnement)

Formations et connaissances sur les métiers de l'eau, de l'environnement

Sens du service public, esprit de synthèse et d'analyse, capacités à communiquer les informations, à rendre compte à sa hiérarchie et aux partenaires, management de projet et d'équipe, rigueur et méthode dans le travail.